



Le jeudi 12 octobre 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 6 octobre 2017 - Nombre de membres en exercice : 27

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Marie-France TAILLEFER, MM. Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, M. Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Colette GRASER (à M. Didier DUPE), M. Claude LAMARCQ (à Mme Danièle PETIT), M. Xavier BASSELET (M. Stéphane DELANNOY), M. Riquier WILLOQUET (à Mme Christiane DECANter-CAULLET), Mme Dong NGUYEN (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Aurélie VERNIER (à M. le Maire)

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 17-3-14

### Finances

-----  
Cession d'un véhicule

Rapport de M. Xavier RUYANT,  
Adjoint aux Finances

Il est nécessaire de remplacer le véhicule Jumpy des services municipaux. Pour cela, la commune a la possibilité de faire l'acquisition d'un nouveau véhicule à savoir un Trafic Combi Life 9 places avec offre de reprise de l'ancien Jumpy d'un montant de 6200 euros TTC.

Conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la décision de vente des matériels dont la valeur dépasse les 4600 euros revient au Conseil Municipal.

Ceci étant exposé, nous vous demandons :

- de nous autoriser à céder le véhicule,
- de nous autoriser à signer les documents afférents à la vente,

CA du 26 septembre 2017  
CG du 5 octobre 2017

Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire

